

Protocole sanitaire pour participer aux séances du roller club de Compiègne dans le gymnase de Royallieu

Afin de participer aux séances de roller organisées par le roller club de Compiègne, les règles suivantes, face au virus COVID-19, doivent être respectées.

1. Le port du masque est obligatoire pour **toutes personnes de plus de 11 ans** entrantes et se déplaçant dans le gymnase
2. Les pratiquants pourront retirer leur masque pendant la séance, de façon à faciliter l'oxygénation, s'ils le trouvent nécessaires. Ils porteront donc le masque en entrant dans le gymnase, en allant se changer, et en fin de séance pour de nouveau retirer les patins et se remettre en tenue de piéton.
3. **Un seul accompagnateur par patineur** est autorisé à entrer dans le gymnase.
4. Avant de rentrer dans le gymnase, les personnes s'engagent à se désinfecter les mains par un lavage correct avec du savon, ou par l'utilisation d'un gel désinfectant.
5. Le matériel pédagogique sera nettoyé entre chaque séances du roller club de Compiègne.
6. De façon à éviter les croisements dans le gymnase, l'entrée se fera par la porte principale, la sortie se fera par la porte donnant sur le terrain multisports extérieur.
7. Les vestiaires seront accessibles aux pratiquants. 4 personnes maximum en même temps dans les vestiaires. Les douches seront cependant interdites.
8. Les gestes barrières rappelés ci-dessous restent bien sûr obligatoires dans le gymnase



Je soussigné _____, m'engage à respecter et faire respecter par le(s) pratiquant(s) que j'accompagne ce protocole sanitaire.

Ecrire la mention : « lu et approuvé, le » (date) :

Signature